Registre de Commerce et des Sociétés
B191425 - L150065991
déposé le 20/04/2015

Publication au Mémorial

Nom de la Société :	Dassault Luxembourg S. A.
Siège social :	16, Rue Jean l'Aveugle, L–1148 Luxembourg
Numéro du registre de commerce :	B 191425

Le bilan au 31/12/2014 a été enregistré et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés,

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Registre de Commerce et des Sociétés
B191425 - L150065991
enregistré et déposé le 20/04/2015

No. RCSL : B191425	Matricule : 2014 2221 358

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 27/10/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

Dassault Luxembourg S.A.

16, Rue Jean l'Aveugle
L-1148 Luxembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101	0,00	102	0,00
I. Capital souscrit non appelé	1103		103	0,00	104	0,00
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105	0,00	106	0,00
B. Frais d'établissement	1107	3	107	3.928,47	108	0,00
C. Actif immobilisé	1109		109	0,00	110	0,00
I. Immobilisations incorporelles	1111		111	0,00	112	0,00
II. Immobilisations corporelles	1125		125	0,00	126	0,00
III. Immobilisations financières	1135		135	0,00	136	0,00
D. Actif circulant	1151		151	5.429.239,50	152	0,00
I. Stocks	1153		153	0,00	154	0,00
II. Créances	1163	4	163	5.400.000,00	164	0,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	5.400.000,00	204	0,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205	0,00	206	0,00
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189	0,00	190	0,00
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	29.239,50	198	0,00
E. Comptes de régularisation	1199		199	0,00	200	0,00
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	5.433.167,97	202	0,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B191425	Matricule : 2014 2221 358

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301	5	301	5.409.030,48	302	0,00
I. Capital souscrit	1303		303	5.431.000,00	304	0,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305	0,00	306	0,00
III. Réserves de réévaluation	1307		307	0,00	308	0,00
IV. Réserves	1309		309	0,00	310	0,00
V. Résultats reportés	1319		319	0,00	320	0,00
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-21.969,52	322	0,00
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323	0,00	324	0,00
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325	0,00	326	0,00
IX. Plus-values immunisées	1327		327	0,00	328	0,00
B. Dettes subordonnées	1329		329	0,00	330	0,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425	0,00	426	0,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427	0,00	428	0,00
C. Provisions	1331		331	3.210,00	332	0,00
D. Dettes non subordonnées	1339		339	20.927,49	340	0,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	20.927,49	408	0,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409	0,00	410	0,00
E. Comptes de régularisation	1403		403	0,00	404	0,00
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	5.433.167,97	406	0,00

Dassault Luxembourg S.A.

Comptes annuels au 31 Décembre 2014

avec rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

DASSAULT LUXEMBOURG S.A.
16, RUE JEAN L'AVEUGLE, L - 1148 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 191.425
(la « **Société** »)

Nom de la société:	Dassault Luxembourg S.A.
Siège social:	16, Rue Jean l'Aveugle L- 1148 Luxembourg
Registre de commerce:	Luxembourg B 191.425
Date de constitution:	Constituée le 27 octobre 2014, par acte tenu par devant Me Henri Beck, notaire à Echternach, publié au Mémorial C n° 3713 le 4 décembre 2014.
Assemblée Générale	15 avril à 11:00 heures
Conseil d'Administration:	**Mr Gérard Limat**, *Administrateur*, résidant à Meinier. **Mr Olivier Costa de Beauregard** *Administrateur*, résidant à Paris. **Mr Jean Martin Stoffel**, *licencié et maitre en science de gestion*, *Administrateur*, résidant à Luxembourg
Expiration des mandats:	Lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Réviseur d'Entreprises Agréé:	Mazars Luxembourg, 10A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.
Expiration du mandat:	Lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Note 1 GENERALITES

Dassault Luxembourg S.A., société anonyme, a été constituée le 27 octobre 2014 suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter sous toutes les formes, soit par l'émission d'emprunts ou de financements publics ou privés, avec intérêts ou par participation aux profits.

La société peut encore poursuivre toute activité de conseil d'organisation et d'assistance, notamment en matière de gestion technique, administrative, financière et informatique.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut faire toutes activités relevant du secteur immobilier et toutes opérations ou prestations se rapportant directement ou indirectement à la gestion ou à l'exploitation de biens ou de droit immobiliers, en ce compris notamment la constitution et la valorisation d'un patrimoine immobilier, tant en immeubles qu'en droits réels immobiliers, notamment l'achat, la vente, l'échange, la négociation, la transaction, la gestion, le leasing, la location meublée ou non tant en qualité de bailleur que de locataire, le lotissement, l'expertise, la revente, le courtage, la promotion de tous bien immobiliers bâtis ou non bâtis et en générale de quelque nature, situés en Luxembourg ou à l'étranger; Aux fins de réaliser cet objet, la société peut émettre des emprunts obligataires, des certificats fonciers et tout autre emprunt analogue. La société peut agir pour son compte, par commission, comme intermédiaire ou comme représentant.

Note 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi du 19 Décembre 2002, déterminées et mises en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

PRINCIPE REGLES D'EVALUATION

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

- *FRAIS D´ETABLISSEMENT*

Les frais d'établissement représentant les frais relatifs à la constitution ou à des augmentations de capital sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

- *IMMOBILISATIONS FINANCIERES*

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

- *CREANCES*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

- *PROVISIONS*

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines ou indéterminées quant à leur montant ou quant à leur survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, qui à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de leur survenance.

- *CONVERSION DES POSTES EN DEVISES*

La Société tient sa comptabilité en EURO et les comptes annuels sont exprimés dans cette monnaie.

La société n'a effectué aucune opération en d'autres devises.

- *DETTES*

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée à l'actif et est amortie selon la méthode linéaire.

Note 3 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Au cours de l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les frais d'établissements ont évolué de la manière suivante :

	31/12/2014
Coût d'acquisition au début de la période	---
Acquisition au cours de la période	4.075
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	4.075
Corrections de valeur au début de l'exercice	---
Corrections en cours de l'exercice	(146,53)
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(146,53)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	**3.928,47**

Note 4 CREANCES

La société a procédé au versement d'un montant de EUR 5.400.000 à la société La Maison S.A. en vue d'une augmentation de capital de cette dernière.

Note 5 CAPITAUX PROPRES

Capital souscrit

Le capital social de EUR 5.431.000 est réparti en 5.431.000 actions d'une valeur nominale de EUR 1.

Capital autorisé

Le capital autorisé est fixé à EUR 15.000.000 est réparti en 15.000.000 actions d'une valeur nominale de EUR 1.

Le conseil d'administration a été autorisé jusqu'au 4 décembre 2019, d'augmenter le capital souscrit dans les limites du capital autorisé.

Réserve légale

Il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve ne peut être distribuée par voie de dividendes.

Note 6 IMPOTS :

La Société est sujette à tous les impôts auxquels sont généralement soumises les sociétés pleinement imposables au Grand-Duché de Luxembourg.

Note 7 PERSONEL :

La Société n'emploie pas de personnel.

Note 8 INFORMATIONS CONCERNANT LES ORGANES DE LA SOCIETE

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres des organes d'administration au cours de l'exercice 2014.

Aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres des organes d'administration au cours de l'exercice 2014.

Note 9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société s'est engagée à acquérir 12.848 actions dans la société La Guarana S.arl. pour un montant total de EUR 1.284.800, 4.283 actions à travers la société JL Alpha LLC au prix de EUR 428.300, et 8.565 actions à travers la société Loizelle SA au prix de EUR 856.500.

La société s'est engagée à garantir un prêt à la société La Guarana Sarl d'un montant de EUR 215.200. Le premier versement sera de EUR 24.031.

Note 10 EVENEMENT SUBSEQUENT

La société n'a pas d'événement post clôture.

Dassault Luxembourg S.A.
Siège social : 16, rue Jean l'Aveugle, L - 1148 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg **B 191.425**

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des actionnaires datée du 15 avril 2015, décide de reporter la perte de l'exercice se terminant au 31 Décembre 2014.